



COMPTE-RENDU DU COMITE DE PROGRAMMATION DU 22 NOVEMBRE 2016

La séance est ouverte à 11h, la 1ere partie de la journée a été consacrée à l'évaluation des dossiers déposés dans le cadre de l'appel à projets Pôles de pleine nature.

Elle est coprésidée par Aurélie MAILLOLS, vice-présidente de la région Occitanie, représentant Carole DELGA et Jacqueline ANDRIEUX, représentant Michel DELPUECH, préfet de la région Auvergne – Rhône-Alpes, préfet coordonnateur de massif.

1. 1ere partie : AAP pôles de pleine nature

Le comité de programmation des programmes Massif central a établi la liste des candidats retenus à l'appel à projet « Pôles de pleine nature ».

- 10 pôles seront ainsi accompagnés :
 - Haut Languedoc et Vignobles
 - PNR des Grands Causses
 - Mont Lozère
 - Monts du Forez
 - Grand Guéret
 - Grand Sancy
 - PNR des Causses du Quercy
 - Agglo de Brive
 - Aubrac
 - Beaujolais vert
- 2 dossiers de moindre qualité, mais répondant toutefois aux objectifs de l'appel à projets, n'ont pas pu être sélectionnés, le quota de dossiers à retenir ayant déjà été atteint (10 dossiers maximum) :
 - Monts du Cantal
 - Hautes Terres d'Oc
- 5 ne répondaient pas aux objectifs fixés :
 - Aubenas-Vals
 - Volvic Sources et Volcans
 - Monts du Lyonnais
 - Vallée de la Dordogne
 - Vallée de la Sioule

Le dossier des Gorges du Tarn était inéligible, une des communautés de communes du périmètre visé ayant voté contre le projet.

Il n'est pas prévu de lancer un autre appel à projet sur la période de programmation 2014-2020, mais une réflexion sera conduite dans la clause de revoyure de la convention de massif sur l'accompagnement des stratégies touristiques des territoires

2. ORDRE DU JOUR de la deuxième partie de la journée :

- Examen des dossiers
- Reprogrammation et avenants
- Questions diverses

RECAPITULATIF DE LA PROGRAMMATION

14 projets déposés, regroupant 50 dossiers dans les thématiques Tourisme, attractivité-services, biodiversité, agriculture et prospective.

4,75 millions d'euros de coût total pour les nouveaux projets déposés.

PRESENTATION DES DOSSIERS

Ne sont cités dans le compte-rendu que les projets ou dossiers qui ont appelé des commentaires ou fait l'objet de modifications en séance.

Les dossiers validés par les financeurs sans remarque, tels que présentés par les chargés de mission ou les instructeurs ne figurent que dans le tableau joint au compte-rendu.

TOURISME DE PLEINE NATURE

Via Podiensis

15 dossiers déposés.

Les dossiers avaient été ajournés car les plans de financement n'étaient pas stabilisés et un choix devait être fait sur les dépenses à retenir.

Le FEDER disponible est de 399 820 € pour 600 000 € demandés.

Les dépenses sont donc limitées :

- Action signalétique non retenue
- Limitation des dépenses directes de personnel à 87 757,00 € € (soit 0,9 ETP)
- Limitation du taux FEDER sur les investissements pour respecter l'enveloppe disponible.

Le dossier de la communauté d'agglomération du Grand Cahors est inéligible car non incitatif : la signalétique est exclue, les travaux sur un bâtiment sont déjà commencés et l'appel d'offres pour sélectionner l'architecte a été lancé en 2012, donc avant le début du PO FEDER. **Avis défavorable.**

Pour les autres dossiers, **l'avis est favorable** sous réserve que les communautés de communes valident les nouveaux plans de financement. Le taux de financement FEDER appliqué au dossier de la CAPEV portant l'animation est de 34.08%, les dossiers d'investissement sont financés à hauteur de 36.5% (sauf Terre de Peyre -30.85%- du fait de cofinancements plus élevés)

Chemin de Saint-Guilhem

Le chemin va d'Aumont-Aubrac à Saint-Guilhem-le-Désert, il concerne les départements de l'Aveyron, du Gard et de la Lozère.

L'itinéraire, de grande qualité, se structure progressivement mais avec une dynamique limitée car l'association porteuse du projet fonctionne grâce au bénévolat. Le projet doit être structuré et il y a nécessité de finaliser progressivement la stratégie à mettre en œuvre.

L'assise financière de l'association est faible. Pour cette raison, l'assiette des dépenses éligibles a été revue à la baisse. 2 projets ont été retirés : l'application pour smartphone et le vidéo-clip de promotion.

Le nouveau montant du projet est de 66 064 €. Il est cofinancé par la région Occitanie (10 700 €) et l'Etat (35 544,80 €).

Le Comité départemental du tourisme du Gard a proposé d'accompagner le chargé de mission qui sera recruté pour l'aider dans sa mission d'animation et pour finaliser la stratégie de développement de l'itinéraire.

Avis favorable.

IPAMAC : Grandes traversées du Massif central

L'itinéraire initial allait de Clermont-Ferrand à la mer Méditerranée. A la demande du partenariat Massif central, il ira désormais du Morvan à la mer Méditerranée, soit 1 150 km.

Il traverse 5 parcs et 10 départements.

L'IPAMAC porte le projet. Un travail d'animation a permis de finaliser la stratégie en vue de répondre à l'appel à projets « itinérance » 2017.

Les professionnels sont mobilisés et associés très étroitement à la démarche : CDT, CRT, offices de tourisme, parcs.

Un volet communication et marketing a été élaboré dans le cadre de la stratégie.

Le FNADT est déjà programmé dans la convention d'objectifs (programmation 2015).

Les Conseils départementaux du Puy-de-Dôme, de la Haute-Loire et du Gard sollicités pour apporter un cofinancement n'ont pas encore donné leur réponse. Ces cofinancements pourront être pris en compte ultérieurement dans le cadre d'une reprogrammation.

Avis favorable.

TOURISME HORS ITINERANCE

Crêtes du Forez

2 dossiers.

Il s'agit du 2^{ème} dossier du pôle qui vise à conforter les activités VTT et randonnées par la création d'un fond de carte et de signalétique d'information.

Au col des Pradeaux, aménagements au départ des pistes de ski nordique : bâtiments, adaptation aux personnes à mobilité réduite, aménagement des abords et accès.

Le dossier est programmé en attente du cofinancement du Conseil départemental du Puy-de-Dôme.

Une reprogrammation pour intégrer une participation éventuelle du Conseil départemental du Puy-de-Dôme pourrait intervenir en 2017.

Avis favorable.

PNR Morvan

7 partenaires ont déposé un dossier.

Le dossier de la commune de Moulins-Engilbert est inéligible car il concerne un parcours de santé :

Avis défavorable.

Avis favorable pour les 6 autres dossiers.

ATTRACTIVITE

Notre empreinte

2 partenaires pour un projet de représentation théâtrale basé sur les témoignages des habitants dans les régions Occitanie et Bourgogne – Franche-Comté.

Le projet associe 1 compagnie de théâtre à Montpellier, 1 centre dans chaque région et la commune de Pérignat-sur-Allier (63).

Avis favorable.

Lainamac

Le porteur de projet sur les lieux d'interconnexions accompagnera le dépôt de 3 Indications géographiques sur 3 types de tapis et capitalisera la méthodologie de création d'une IG.

Avis favorable.

BIODIVERSITE**Fédération des Conservatoires d'espaces naturels**

Le dossier avait été ajourné lors du comité de programmation du 20 octobre 2016, dans l'attente des cofinancements des Agences de l'eau.

Les lettres d'engagement des Agences Loire-Bretagne et Adour-Garonne sont parvenues. Celle de l'Agence Rhône – Méditerranée – Corse est attendue pour la fin de la semaine.

Le plan de financement est validé.

Avis favorable sous réserve du financement de l'Agence de l'eau Rhône – Méditerranée – Corse.

VetAgro Sup

Dossier présenté pour information car déjà programmé le 20 octobre 2016.

IRSTEA

2 dossiers concernant l'élaboration de modèles économiques pour la valorisation des services environnementaux avec des expérimentations en laboratoire et sur le terrain et partenariat avec l'IPAMAC.

Les dossiers sont proposés à l'**ajournement** dans l'attente d'un vrai partenariat, sous forme d'une opération collaborative ou d'un projet multipartenaires. Une réunion est prévue le 29 novembre pour préciser les avancées sur ce partenariat..

AGRICULTURE**SIDAM Valomac**

Avis favorable pour un financement par des crédits du ministère de l'agriculture en 2016. Il pourra éventuellement être reprogrammé en 2017 avec des crédits FEDER et, FNADT. Cependant, les régions n'ont pas encore donné leur avis d'opportunité sur le fonds du dossier, mise à part les services de la région Occitanie qui ont donné un avis défavorable sur le dossier en l'état. Il ne pourra y avoir de financement FEDER sans l'avis favorable des régions.

Le dossier est à revoir par phases successives. Une réunion doit se tenir pour que le SIDAM explicite clairement son projet au partenariat Etat / régions.

Le projet sera présenté par la DRAAF au comité de massif du 13 décembre 2016 qui expliquera le lien avec la prospective viande.

Nécessité d'une enquête pour connaître les attentes des consommateurs.

Le dossier est donc ajourné pour le financement FEDER, dans l'attente de l'avis d'opportunité des régions.

AEOLE phase 2

13 dossiers financés uniquement par des crédits du ministère de l'agriculture en 2016 à hauteur de 35 %.

Reprogrammation en 2017 de crédits de la région Auvergne – Rhône-Alpes à part égale.

Avis favorable.

PROSPECTIVE

TEMOIN

Le projet s'inscrit dans le cadre de la réflexion prospective visant la transmission d'entreprises, démarche validée par le comité de massif en date du 7 juillet 2016 (Axe 4 / mesure 4.1 de la convention interrégionale Massif central 2015-2020). Plus précisément, le dossier vise à réfléchir à de nouvelles modalités de transmission pour les entreprises agri-rurales du Massif central. La démarche intègre 2 dossiers complémentaires : un dossier porté par l'association « Installer en Massif central » et un dossier porté par l'IADT. Dans le cadre de l'instruction, le dossier porté par l'association « Installer en Massif central » a été revu à la baisse. Le nouveau montant de dépenses est de 503 887.81 €

Concernant ce dossier, 60 000 € de cofinancement de la région Auvergne – Rhône-Alpes restent à confirmer, et feront l'objet d'une reprogrammation en 2017.

La région Bourgogne – Franche-Comté et le département de la Lozère pourraient également cofinancer ce projet en 2017. En attente.

Avis favorable sous réserve de l'acceptation par les 2 maîtres d'ouvrage des modalités de travail arrêtées par le partenariat Massif central pour mener à bien la réflexion prospective visée. Une note précisant ces modalités de travail sera prochainement transmise aux 2 maîtres d'ouvrage.

EPIDOR

Le dossier est programmé avec 25 000 € de FNADT.

L'agence de l'eau Adour-Garonne doit confirmer 175 000 €.

Avis favorable.

REPROGRAMMATIONS

D97 IPAMAC Forêts anciennes

Le financement de la région Auvergne - Rhône-Alpes est supérieur au montant initialement prévu.

L'autofinancement est baissé en conséquence. Le taux d'aides publiques est également augmenté.

PETR Midi-Quercy

La commune de **Saint-Antonin-Noble-Val** souhaite retirer l'action vol libre et présenter un dossier plus conséquent dans le cadre des travaux de la Via Ferrata en 2017.

Le 1^{er} dossier **Cévennes Ecotourisme** de 2015 présente une anomalie de gestion : une dépense affichée en prestation (VBMC) est en fait l'objet d'un partenariat. Les dépenses de prestations doivent être requalifiées en dépenses de mise à disposition payante de personnel et donc facturées au coût réel.

Comité d'expansion économique de l'Allier

Les dépenses de prestations externes sont requalifiées en dépenses de personnel mis à disposition.

Les reprogrammations sont validées.

ABANDONS

Le dossier PFBMAC est abandonné par le porteur de projet car il a été requalifié en Aides d'Etat. PFBMAC, qui attendait 70 % d'aide, ne peut pas assumer une aide réduite à 50 %.

Bilan de la programmation :

| | |
|-----------------|--|
| Etat | 635 187,45 € dont 198 676.48 € crédits |
| MAAF | |
| Régions | 379 200,90 € |
| Départements | 112 584,00 € |
| FEDER | 683 408,07 € |
| Total programmé | 1 810 380,42 € |

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 15h45.

Pour la Présidente du GIP Massif central,
La Vice-Présidente du Conseil régional d'Occitanie,

Aurélie MAILLOLS

Pour le Préfet de la Région Auvergne-Rhône-Alpes,
Préfet coordonnateur du Massif central,
La chargée de mission,

Jacqueline ANDRIEUX

Annexes :

- Liste des participants
- Tableau de programmation
- Diaporama de séance